



COLLÈGE LEON COMAS A VILLARS-LES-DOBES

REUNION PUBLIQUE
LUNDI 17 OCTOBRE 2022 A 18H00



AIN⁰¹
Le Département

**Ici, c'est
l'Ain !**

Contexte de l'opération

- La construction de l'établissement remonte à 1964 pour les premiers bâtiments et est devenu obsolète et peu adéquat aux nouvelles pratiques d'enseignement.
- Le collège accueille à la rentrée 2022 environ 610 élèves répartis en 23 classes.
- L'opération intègre la restructuration de certains bâtiments et la démolition / reconstruction d'autres.
- L'opération doit répondre aux objectifs de développement durable inscrits notamment dans les documents d'urbanisme opposable (SCOT, PLU) :
 - limiter l'étalement urbain
 - limiter la consommation foncière
 - limiter l'impact environnemental.
- L'opération doit répondre à une logique de maîtrise budgétaire commune à tous les projets menés par le Département.



Objectifs de l'opération

Le programme fixe les objectifs suivants :

- Un projet fonctionnel, portant la capacité de l'établissement à 24 classes.
- Des espaces évolutifs.
- Un projet cohérent avec son environnement
 - conservation ou relocalisation du jardin pédagogique,
 - intégration dans le paysage architectural et urbain de Villars-les-Dombes,
 - choix de matériaux sobres et robustes,
 - prise en compte des accès et circulations autour du site.
- Un projet durable, mené selon la démarche bâtiment durable pour tous.
- Conditions de travaux en site occupé garantissant continuité de service et sécurité.



Programme

Objectifs principaux du programme :

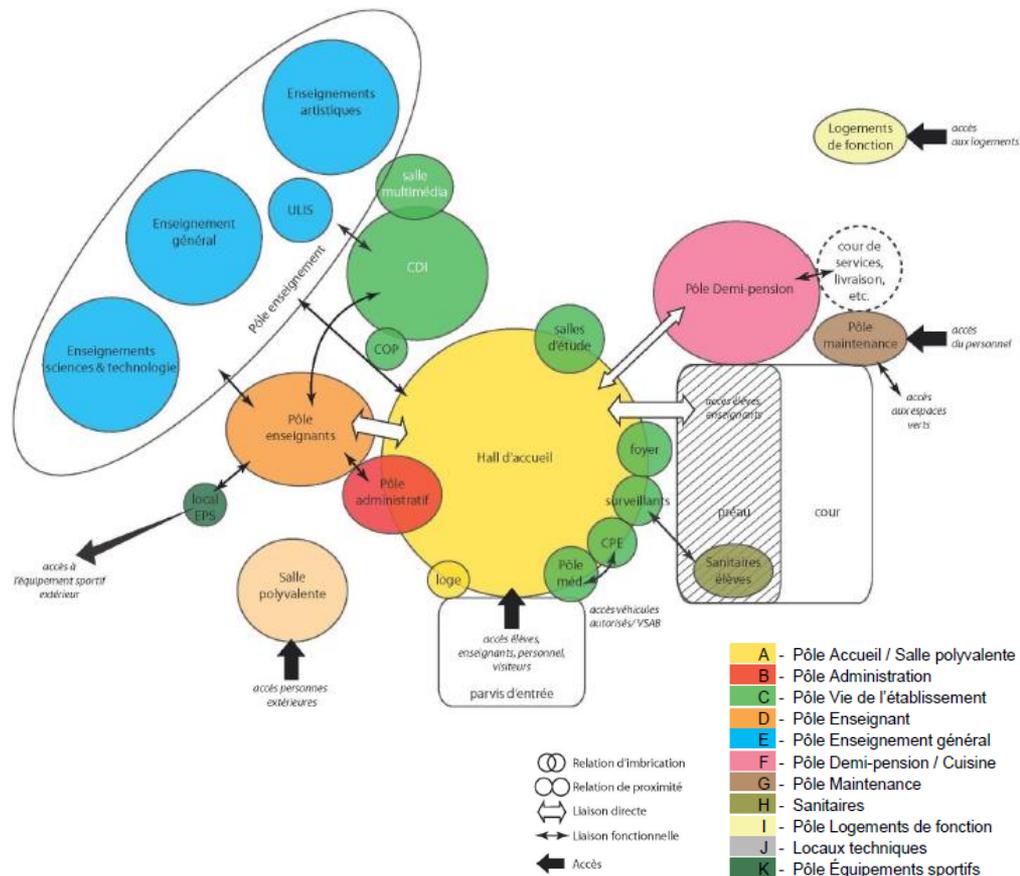
- 5 320m² de surfaces utiles dont 4 400m² environ dans l'existant
- Un pôle enseignement doté de 18 salles banalisées, 1 salle ULIS, 2 salles informatique, 1 salle d'arts plastique, 1 salle de musique, 3 salles de sciences-technologie dédiées et 2 salles de sciences-technologie communes

Budget de l'opération :

Montant des travaux: **14 470 000 €/TTC**

Coût d'opération : **19 500 000 €/TTC (toutes dépenses confondues)**

Financement : **100 % département**



Exigences environnementales

- Attention particulière à la qualité des matériaux
- Démarche de chantier à faible nuisance

- Projet QEB* porté par la direction opérationnelle
- Compétence QEB* imposée à la maîtrise d'œuvre
- Mission complémentaire exploitation maintenance et suivi des consommations énergétiques durant 2 ans confiée au maître d'œuvre

*QEB : Qualité environnementale des bâtiments



- Mission de maîtrise d'œuvre exploitation maintenance durant 2 ans
- Alimentation des sanitaire par eaux pluviales
- 5 ouvrages au moins à partir de matériaux régionaux

- Anticipation de la future Réglementation Environnementale 2020
- Niveau E2C1 imposé selon le concept Energie+Carbone- (Recherche du E3)
- Logements passifs
- Rétention des eaux pluviales et réutilisation (sanitaires et espaces verts)
- Incitation à l'utilisation des énergies renouvelables (étude d'opportunité pour le solaire)
- Valorisation des déchets par compostage
- Réduction du gaspillage par l'installation d'un salad-bar
- Utilisation de bois issu de filière FSC* ou PEFC* France.

*FSC : Forest Stewardship Council

*PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

- Equipe de maîtrise d'œuvre :

DELERS & ASSOCIES	Architecte mandataire
DOSSE ARCHITECTES ASSOCIES	Architectes associés
BEL AIR ARCHITECTURES	Architectes associés
CAILLAUD INGENIERIE	Economiste + BE VRD
CHAPUIS STRUCTURES	BET Structures
ICT	BET Fluides et cuisine
EEGENIE	BET HQE
EXACT ACOUSTIQUE	BET Acoustique
ATELIER CHARDON	Paysagiste

- **Pilote des travaux** : GLOBAL

Il s'assure de l'enchaînement des interventions des entreprises en établissant le calendrier du chantier ; il veille au respect des délais.

- **Bureau de contrôle** : BUREAU VERITAS

Il s'assure de la réalisation des travaux en conformité avec les règles de l'art et la réglementation.

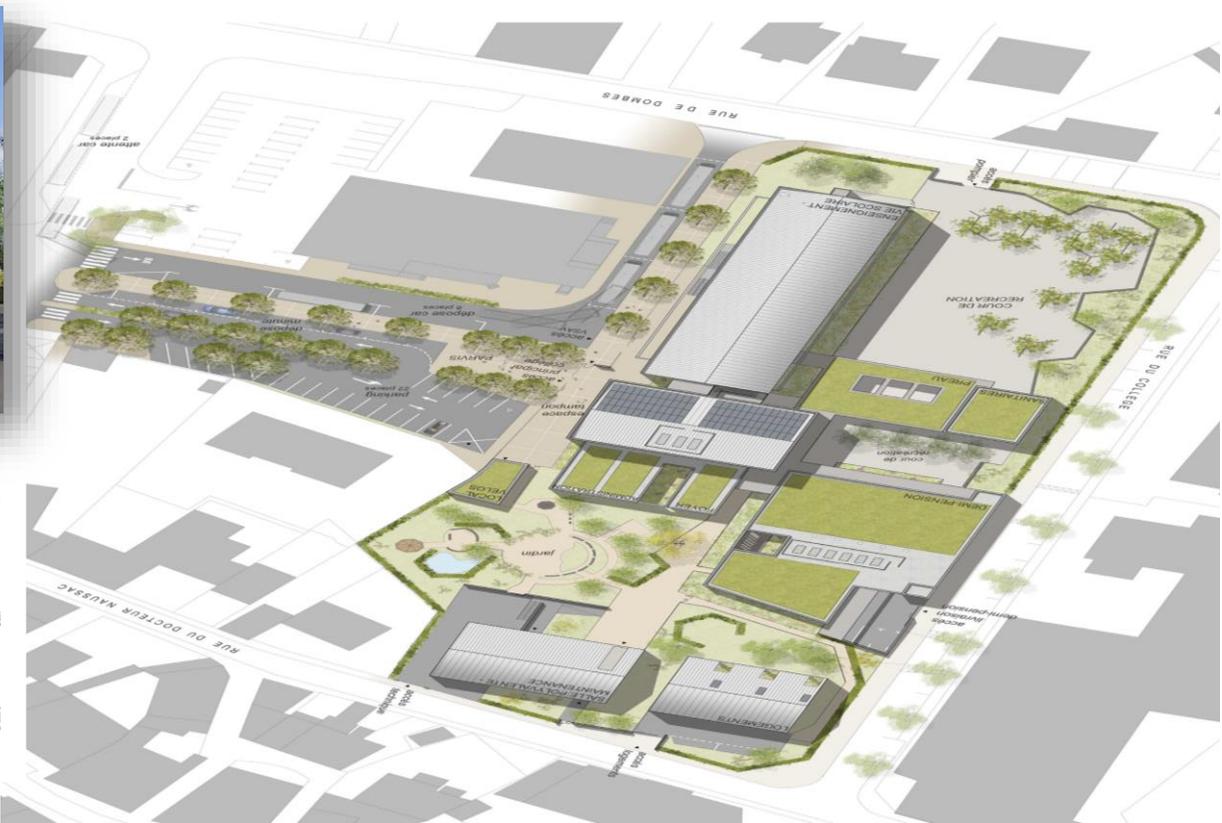
- **Coordinateur sécurité et protection de la santé** : BECS

Son rôle est de prévenir les risques professionnels associés à l'intervention simultanée des entreprises.

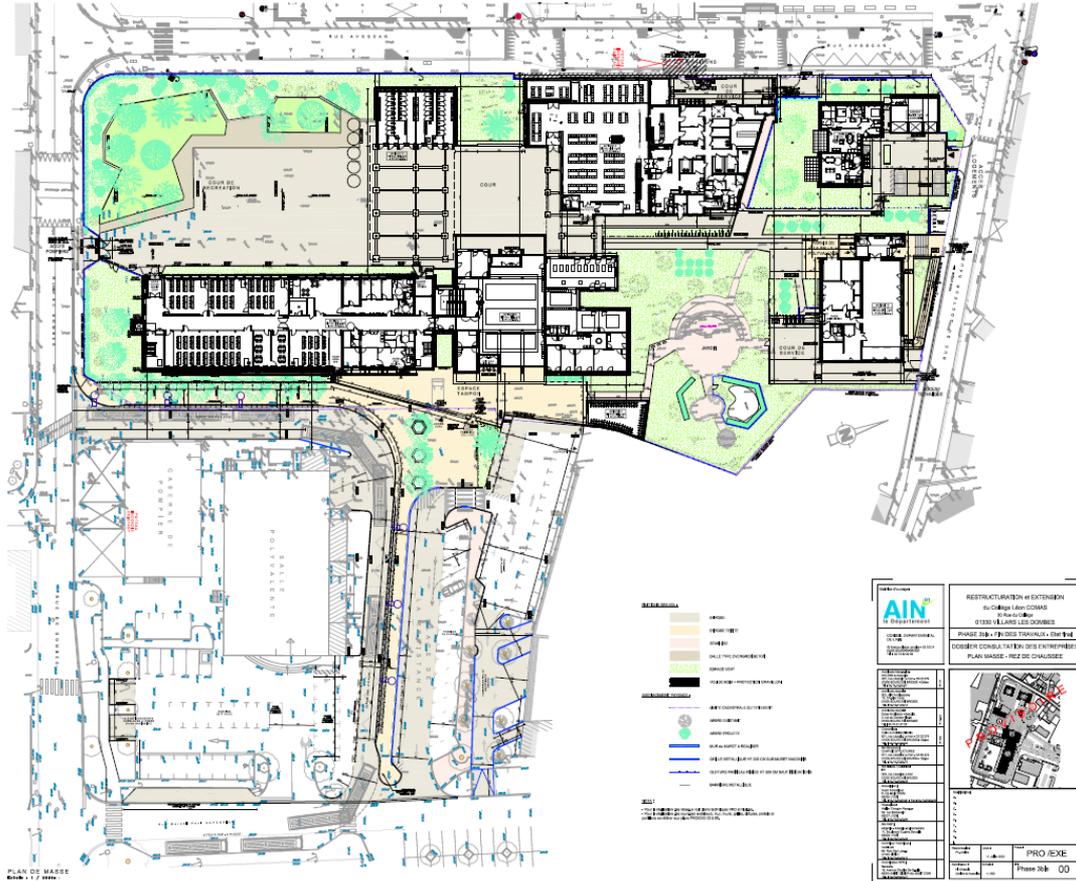
Les étapes de l'opération

- **Novembre 2017** : Lancement de la concertation avec le collègue
- **Mai 2018** : Lancement des études de programmation
- **Janvier 2020** : Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- **Février 2020 à juin 2021** : Etudes de conception
- **1^{er} octobre 2021** : Obtention du permis de construire
- **Octobre 2021 – juillet 2022** : étude d'une solution alternative compte tenu de la prescription d'un diagnostic archéologique par la DRAC
- **4 juillet 2022** : approbation du projet de restructuration en site occupé en Conseil d'administration

LE PROJET ARCHITECTURAL



LE PROJET ARCHITECTURAL

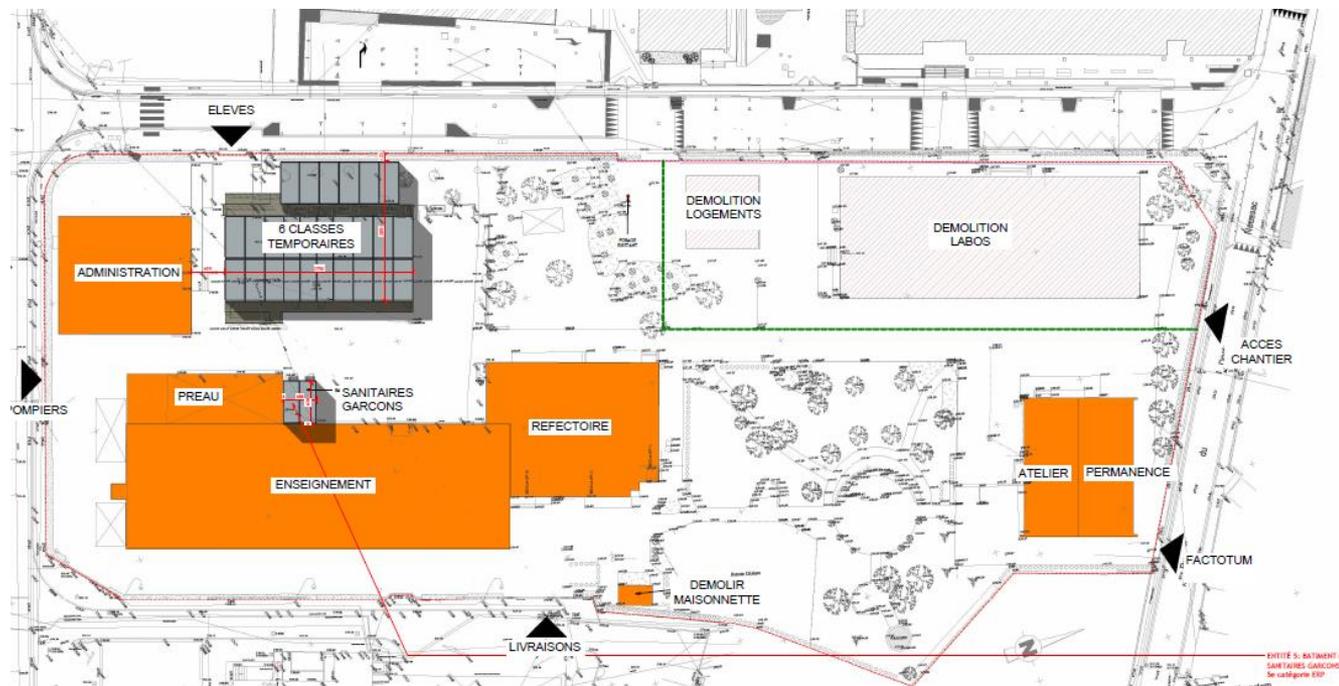


Présentation du phasage des travaux – PHASE 1

PHASE 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

ÉTÉ 2022 A AVRIL 2023

- Travaux de réseaux liés aux classes temporaires
- Installation de classes temporaires et sanitaires
- Désamiantage et démolition des bâtiments « logements » et « labos »
- Travaux préparatoires pour l'installation du collège provisoire



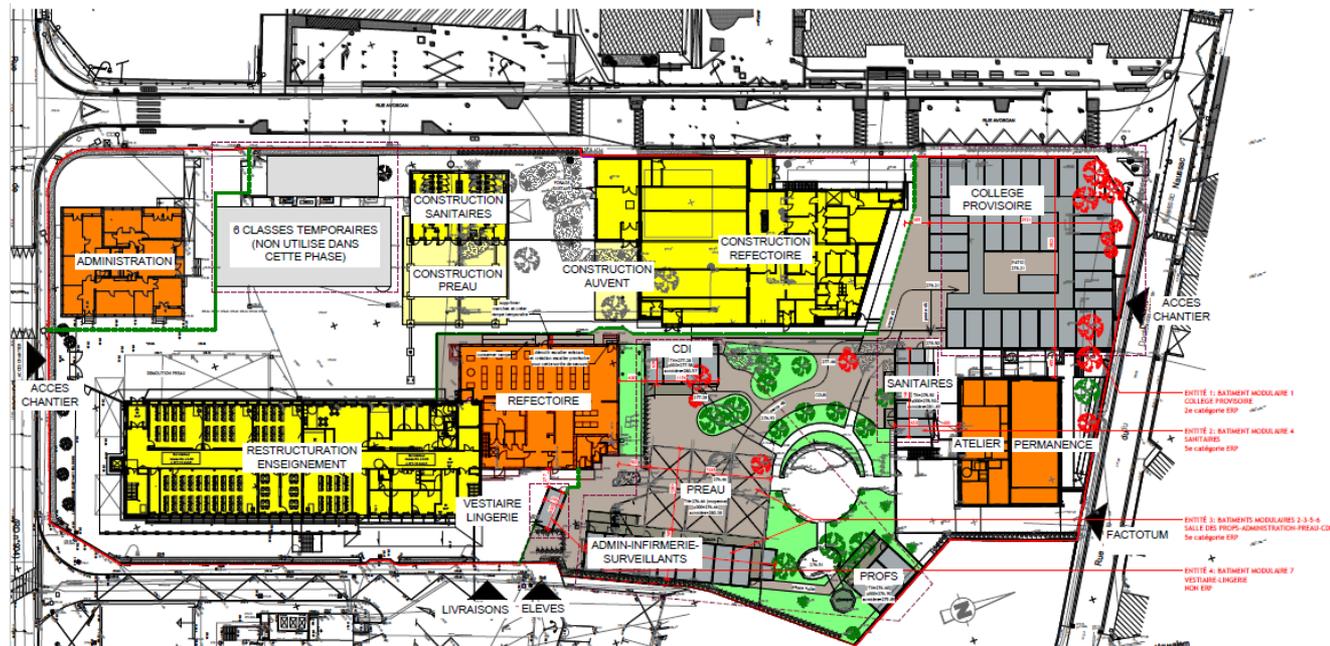
Présentation du phasage des travaux – PHASE 2

PHASE 2 COLLEGE PROVISOIRE

AVRIL 2023 A FEVRIER
2025

Fonctionnement du collège provisoire à la rentrée 2023

- Installation et mise en service du collège provisoire
- Restructuration du bâtiment pédagogique principal
- Construction des sanitaires et préau
- Construction de la demi-pension
- Aménagement de la gare routier et du parvis



Présentation du phasage des travaux – PHASE 2



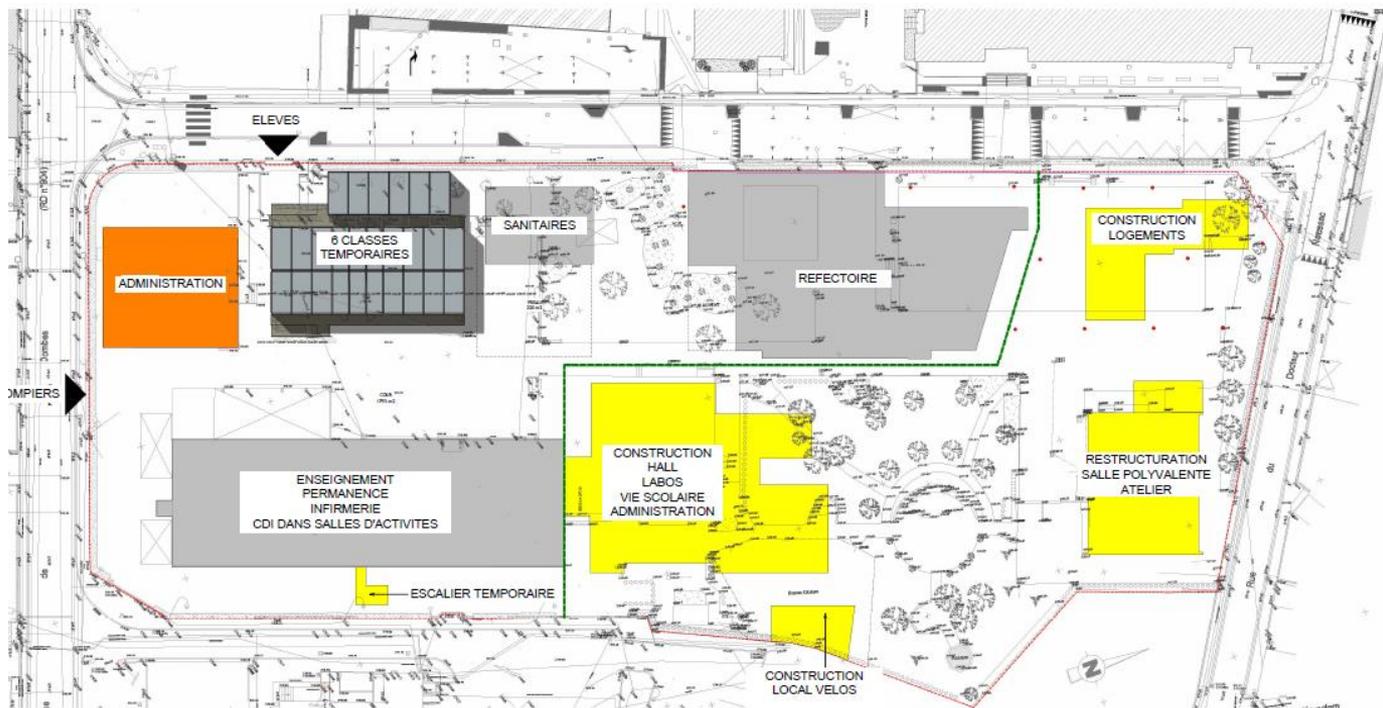
Présentation du phasage des travaux – PHASE 3

PHASE 3

DE MARS 2025 A
SEPTEMBRE 2026

Fonctionnement du collège
avec 80% de salles
réhabilitées

- Construction de l'extension du bâtiment pédagogique principal
- Construction du local à vélos
- Construction des logements
- Restructuration de la salle polyvalente
- Déconstruction du bâtiment administration

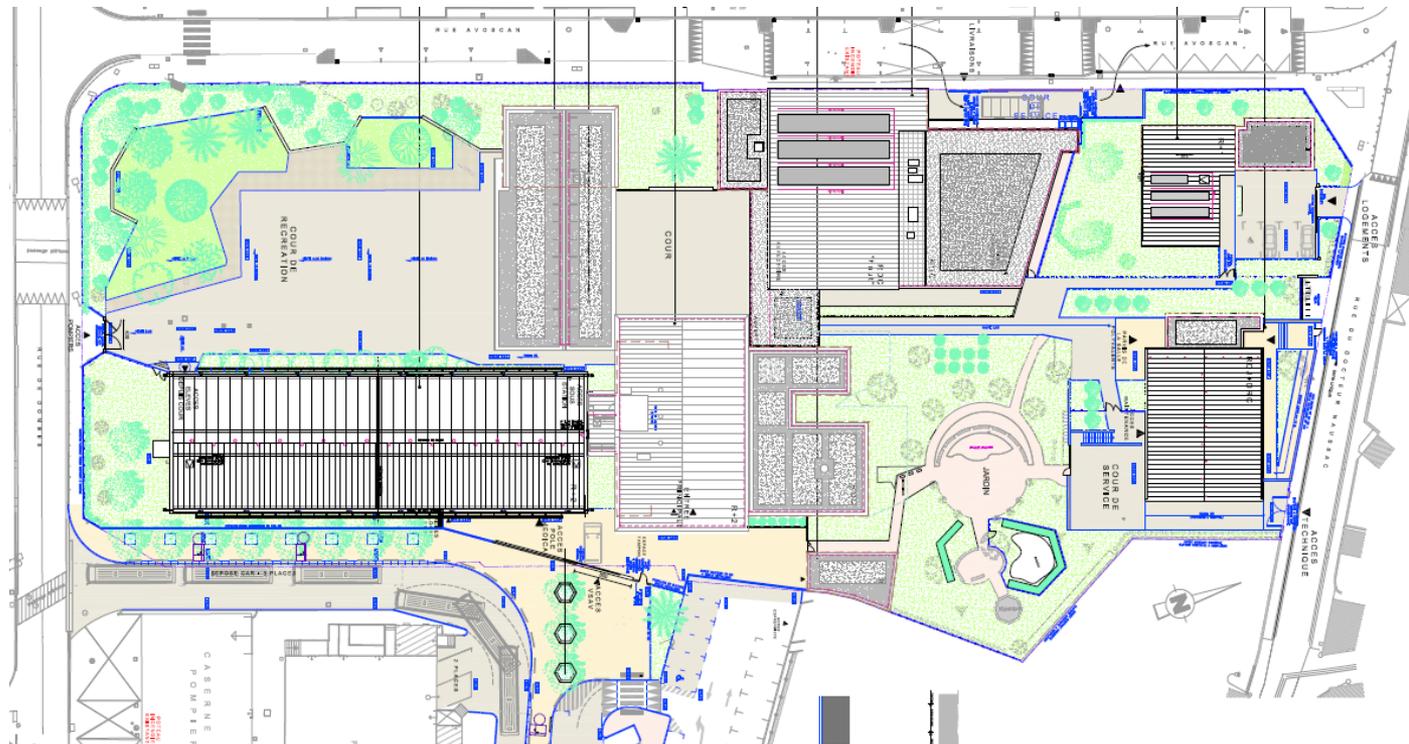


Présentation du phasage des travaux – ESPACES EXTERIEURS

ESPACES EXTERIEURS

DE SEPTEMBRE 2026 A
DECEMBRE 2026

Aménagement et végétalisation
de la cour



CALENDRIER GENERAL UN CHANTIER EN 3 PHASES

	2022				2023				2024				2025				2026			
	T1	T2	T3	T4																
PHASE 1 : TRAVAUX PREPARATOIRES																				
PHASE 2 - Collège Provisoire / Réhabilitation bâtiment principal - Construction sanitaires, préau, demi- pension																				
PHASE 3 - Construction extension pédagogique, logements, réhabilitation salle polyvalente, aménagement de la cour, déconstruction administration																				
ESPACES EXTERIEURS - Aménagement extérieur et végétalisation																				

Rappel du contexte

Restructuration du collège Léon Comas à Villars-les-Dombes à partir de la rentrée scolaire de septembre 2023 (effectif en sept 2022 : 610 élèves, 23 classes).

- Besoin de ne pas augmenter les effectifs du collège pendant la durée de travaux (2023 à 2027) alors que ce secteur géographique est en forte progression démographique (hausse de 25 à 30 collégiens /an ces dernières années).
- Besoin d'anticiper et tenir compte de la capacité d'accueil du futur collège (24 classes).

La commune de Saint-Marcel-en-Dombes est candidate à un rattachement au collège de la Dombes à Saint-André-de-Corcy mais représente un effectif insuffisant au sein du collège Léon Comas pour stabiliser le nombre d'élèves dans les prochaines années (environ 60 élèves).

L'étude a été élargie au collège Eugène Dubois à Châtillon-sur-Chalaronne qui connaît une baisse d'effectifs depuis 2018.

Proposition d'évolution de la sectorisation

Pour stabiliser les effectifs du collège Léon Comas, en restant attentif à améliorer si possible les temps de trajet des élèves :

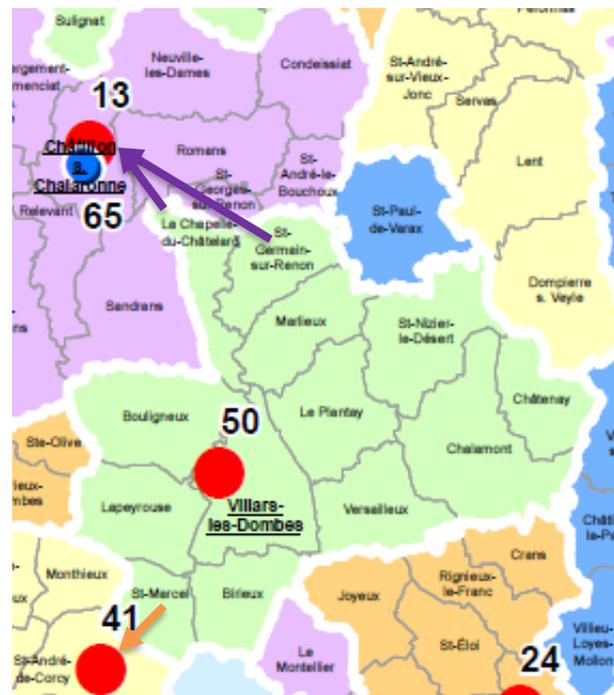
→ les collégiens de la commune de Saint-Marcel-en-Dombes pourraient être scolarisés au collège de la Dombes à Saint-André-de-Corcy

→ les collégiens des communes de Saint-Germain-sur-Renon et La Chapelle-du-Châtelard pourraient être scolarisés au collège Eugène Dubois à Châtillon-sur-Chalaronne

à partir de la rentrée de septembre 2023.

Seuls les élèves de ces trois communes entrant en classe de 3^{ème} en septembre 2023 achèveraient leur scolarité au collège Léon Comas, les élèves actuellement en 6^{ème} et 5^{ème} changeraient d'établissement.

Cette nouvelle sectorisation permettrait de conserver une cohérence géographique sans mettre en péril le principe de mixité sociale et l'équilibre des catégories socio-professionnels entre les 3 collèges.



Impact sur les transports scolaires

- Les circuits de transport seront adaptés dès septembre 2023 à la nouvelle sectorisation



L'amplitude scolaire sera améliorée compte-tenu des horaires d'ouverture des établissements :

Collège Léon COMAS Villars-les-Dombes 8h30 – 17h15

Collège de la Dombes St-André de Corcy 8h30 – 17h00

Collège Eugène DUBOIS Chatillon-sur Chalaronne 7h55 – 16h30

- Le transport sera également assuré vers Villars-les-Dombes en 2023-2024 pour les élèves terminant leur scolarité dans cet établissement en classe de 3^{ème}

Informations auprès des familles

- Réunion publique le 17 octobre à 18h.

CDEN en décembre

- Présentation pour avis le 5 décembre.

Assemblée Départementale en février

- Présentation du rapport pour vote de l'assemblée en février 2023